

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

90

No. _____
SECRET/238/Add.4
16 janvier 1979

Original: anglais

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

Liste III - Brésil

Addendum

Le secrétariat a reçu la communication suivante.

Les délégations du Brésil et du Japon ont achevé les négociations qu'elles avaient engagées au titre de l'article XXVIII en vue de la modification ou du retrait de concessions reprises dans la Liste III - Brésil, comme il est indiqué dans le rapport ci-joint.

Signé pour la délégation
du Japon

Signé pour la délégation
du Brésil

10 janvier 1979

Résultats des négociations engagées au titre de l'article XXVIII
en vue de la modification ou du retrait de concessions
reprises dans la Liste du Brésil qui ont été
négociées initialement avec le Japon

MODIFICATIONS APORTEES A LA LISTE III - BRÉSIL

A. Concessions qui seront retirées

N° du tarif	Désignation des marchandises	Taux de droits consolidés dans la liste existante
29.23.23.00	Glutamate monosodique	10
90.23.05.01	Thermomètres: à maxima et minima, pour examen clinique	4

B. Taux consolidés qui seront relevés

Néant

C. Réduction de taux consolidés dans les listes existantes

N° du tarif	Désignation des marchandises	Taux de droits consolidés dans la liste existante	Taux de droits qui seront consolidés
85.19.03.01	Appareillage automatique pour le contrôle, la commande ou la protection, par rupture dans l'huile, dans les liquides, les gaz ou l'air comprimé, pesant jusqu'à 2 000 kg inclus	32	30
84.35.05.00	Rotatives pour journaux	20	15

D. Nouvelles concessions pour des positions qui ne sont pas reprises dans les listes existantes

N° du tarif	Désignation des marchandises	Taux de droits actuellement en vigueur	Taux de droits qui seront consolidés
38.14.01.00	Additifs pour huiles de graissage et pour lubrifiants	17	30
	<u>OBSERVATION:</u> Cette concession ne porte pas sur les types d'additifs suivants:		
	a) Additifs dispersants sans cendre;		
	b) Additifs anti-usure/additifs anti-oxydants/additifs anticorrosifs à base de sel de zinc (dithiophosphate de zinc-dialkyle et dithiophosphate de zinc-diaryle);		
	c) Améliorants de viscosité, mono et polyfonctionnels;		
	d) Tout type de mélanges d'additifs contenant des composants mentionnés aux alinéas a), b) ou c) ci-dessus.		
84.20.04.00	Appareils pour contrôler le poids constant des tissus, papiers et autres matières, au cours du processus de fabrication	15	30
84 35 04 01	Rotatives offset	30	30
84.51.04.00	Machines à authentifier les chèques	30	30
85.01.02.01	Machines génératrices de courant alternatif, pesant jusqu'à 3 000 kg inclus	55	45
85.15.07.00	Tables de contrôle, y compris celles d'audio et celles de vidéo	55	50
85.19.02.99	Autre appareillage automatique pour le branchement ou le sectionnement des circuits électriques, à sec, à l'exclusion de ceux des n° 85.19.02.01/85.19.02.02/85.19.02.03	45	45

N° du tarif	Désignation des marchandises	Taux de droits actuellement en vigueur	Taux de droits qui seront consolidés
85.19.05.99	Autre appareillage pour le branchement ou la connexion des circuits électriques	55	55
90.19.02.00	Ceintures médico-chirurgicales	15	30
90.19.99.00	Ex Autres appareils d'orthopédie	15	0
29.09.04.00	Oxyde de propylène (époxyde de propylène)	15	30
38.14.02.01	Mélanges antidétonants pour essence, à base de plomb tétraéthyle	12	20
84.23.02.10	Scrapers tractés, à deux roues, à moteur de traction auxiliaire	30	30